

Rapport d'activité 2014

L'expert en **énergies** pour votre territoire

SI^eML
Syndicat intercommunal
d'**énergies** de Maine-et-Loire



Directeur de la publication : Jean-Luc DAVY - Président

Co-Directeur de la publication :
Emmanuel CHARIL - Directeur Général

Conception / rédaction :
Céline GASTÉ - Chargée de communication

Réalisation : www.STUDIORICOM.com

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales.

03

Édito du Président Jean-Luc DAVY

04

L'équipe du SIÉML

- Des élus à votre écoute
- Une équipe à votre service

07

Les ressources financières

- Répartition des recettes et des dépenses
- Principales recettes (fonctionnement et investissement) et dépenses
- L'activité comptable

10

Les travaux réalisés

- Renforcements
- Extensions
- Sécurisations
- Effacements des réseaux
- Éclairage public

11

Les services énergétiques

- Mission de conseil en énergie
- Groupements d'achat de gaz naturel et d'électricité
- Le contrôle des concessions
- Rapport de contrôle de l'autorité concédante sur l'application des tarifs sociaux de l'énergie

14

La communication

- Une nouvelle mascotte !
- Participation du SIÉML aux événements départementaux et régionaux
- Actions pour la mobilité électrique

16

Les faits marquants

- Signature d'un avenant au contrat de concession entre le SIÉML - ERDF et EDF
- Travail collaboratif sur un programme coordonné de travaux entre le SIÉML et ERDF
- L'avancée du projet de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques

18

Projets à l'horizon 2015

édito

Jean-Luc DAVY,
Président du SIEMML



En 2014 les services opérationnels ont maintenu un niveau d'activité notable dans un contexte de baisse sensible de la commande publique : le SIEMML a développé près de 100 km de nouveaux réseaux.

Les chantiers de la diversification ont connu de beaux développements avec la mutualisation de l'approvisionnement énergétique, aussi bien pour le gaz naturel que pour l'électricité, dans le cadre de la suppression des tarifs réglementés de vente. Le chantier des bornes de recharge de véhicules électrique a certes accumulé un léger retard du fait des nombreuses complications rencontrées mais il laisse espérer un déploiement rapide à partir du second semestre 2015. En toute fin d'année, le comité exécutif s'est positionné en faveur de la création d'une offre de conseiller en énergie partagé, labellisée par l'ADEME. Le dossier de l'aménagement numérique a connu lui aussi une avancée sensible avec cette décision collective de créer un syndicat mixte ouvert accueillant les EPCI, le département et la région, adossé aux services du SIEMML.

Du côté des fonctions support et des moyens généraux, les services ont fait avancer de nombreux dossiers comme en témoignent l'installation de la fibre optique et du très haut débit au siège, le raccordement du bâtiment au réseau de gaz naturel, la naissance de notre mascotte Smilé à la communication ou bien encore l'arrivée des Zoé dans le parc de véhicules. Les finances ont été fortement mobilisées par la préparation de la dématérialisation des échanges avec la trésorerie. Et plusieurs agents s'activent déjà pour nous proposer une très belle soirée le 20 novembre prochain et célébrer comme il se doit le 90^e anniversaire du syndicat.

Le SIEMML est donc bel et bien en ordre de marche, déterminé à affronter les défis de la réforme territoriale et de la transition énergétique. La réforme globale de la gouvernance du syndicat, préparée tout au long de l'année 2014 et proposée au vote de l'assemblée syndicale en juin 2015, permettra au syndicat une plus grande agilité dans ses prises de décision ainsi qu'une vitalité démocratique accrue.

Sentiments dévoués

Jean-Luc DAVY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be 'Jean-Luc Davy'.





Des élus à votre écoute

● Le comité syndical s'est réuni les 20 mai, 21 octobre et 16 décembre 2014. Ces comités syndicaux permettent aux élus de traiter les questions de budget, de voter les propositions du Bureau, de faire évoluer les compétences du SIEML et d'aborder des sujets d'actualité.

● Depuis la nouvelle mandature, le bureau syndical du SIEML est composé d'un président, de 7 vice-présidents et de 28 délégués. Le Bureau s'est réuni les 4 mars, 10 juin, 9 septembre, 14 octobre et 9 décembre. Il prend les délibérations qui ressortent de sa compétence, pour élaborer des propositions soumises au vote du comité et administre les affaires courantes du syndicat.

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, la liste des matières ne pouvant donner lieu à une délégation d'attribution restent de la compétence du comité syndical. En dehors de ces domaines limitativement énoncés, le comité syndical a consenti la délégation de ses pouvoirs de décision au Président en s'inspirant des délégations pouvant être consenties aux maires par le conseil municipal (art L. 2122-22).

Ainsi, le Bureau du syndicat reste compétent pour toute décision, en dehors des matières dont la délégation n'est pas autorisée par le CGCT et pour lesquelles le Président n'a pas reçu de délégation.

2014

année des élections du nouveau Bureau du SIEML !

À la suite des dernières élections municipales, Jean-Luc DAVY a été élu lors de l'assemblée syndicale du 20 mai 2014 pour un mandat de 6 ans. Il succède à Robert GAUTIER, ayant souhaité se retirer de la vie publique après une longue carrière d'élu local et un mandat de président du SIEML depuis 2011.

Nous souhaitons à Robert GAUTIER une bonne continuation pour ses projets futurs.

La nouvelle représentation du bureau syndical s'appuie désormais, selon un accord informel, sur les territoires intercommunaux et non plus sur les cantons et ce, dans le but d'accompagner un mouvement irréversible d'affirmation des EPCI à fiscalité propre.



PRÉSIDENT

Jean-Luc DAVY, maire de la commune de Daumeray et président de l'association des maires de Maine-et-Loire.

VICE-PRÉSIDENTS

Christian MAILLET, maire et délégué de la commune de Montjean-sur-Loire.

Jean-Marc VERCHERE, adjoint au maire et délégué de la ville d'Angers.

Jean-Paul BOISNEAU, secrétaire départemental - maire et délégué de la commune de la Séguinière.

Éric TOURON, maire et délégué de la commune de Distré.

Pierre VERNOT, maire et délégué de la commune de Saint-Lambert-la-Potherie.

Philippe BOLO, adjoint et délégué de la commune d'Avrillé.

Adrien DENIS, maire et délégué de la commune de Denezé-sous-le-Lude.

DÉLÉGUÉS

Didier BODIN, maire des Cerqueux-sous-Passavant et délégué de la communauté de communes du Vihiersois-Haut-Layon.

Yves BOUCHER, maire et délégué de Brain-sur-Allonnes.

Bruno BOURCIER, maire et délégué de la Jumellière.

Pierre BROSELLIER, conseiller municipal et délégué de Blaison-Gohier.

Daniel CHALET, adjoint et délégué du Lion d'Angers.

André CHESNEAU, maire de Cherré et délégué de la communauté de communes du Haut Anjou.

Joseph GALON, adjoint et délégué de Segré.

Jackie GELINEAU, maire de Chanteloup-les-Bois et délégué de la communauté d'agglomération du Choletais.

Jean-Jacques GIRARD, président et délégué de la communauté de communes Loir et Sarthe.

Jean-Pierre GOUBEAULT, adjoint et délégué de Martigné-Briand.

Marie-Josèphe HAMARD, vice-présidente du conseil départemental - maire et déléguée de Saint-Michel-et-Chanveaux.

Éric HERVÉ, adjoint et délégué d'Andard.

Marie-Christine HONORÉ, adjointe et déléguée de Candé.

Annick JEANNETEAU, adjointe et déléguée de Cholet.

Alain LEFORT, conseiller municipal et délégué de Doué-la-Fontaine.

Dominique LEPETIT, conseiller municipal et délégué de Saint-Germain-des-Prés.

Gérard MARCHAND, conseiller municipal et délégué de Baugé-en-Anjou.

Élisabeth MARQUET, maire de Jarzé et déléguée de la communauté de communes du Loir.

Jean-Michel MARY, adjoint et délégué de Beaupréau.

Richard MENORET, conseiller municipal et délégué de Saint-Sauveur-de-Landemont.

Serge PIOUS, maire et délégué de Saint-Pierre-Montlimart.

Christophe POT, maire et délégué de Mazé.

Éric POUDRAY, maire et délégué de Somloire.

Jacky QUESNEL, maire et délégué du Longeron.

Didier ROISNE, conseiller départemental - maire et délégué de Beaucouzé.

Marie SEYEUX, conseillère départementale - maire et déléguée de Blou.

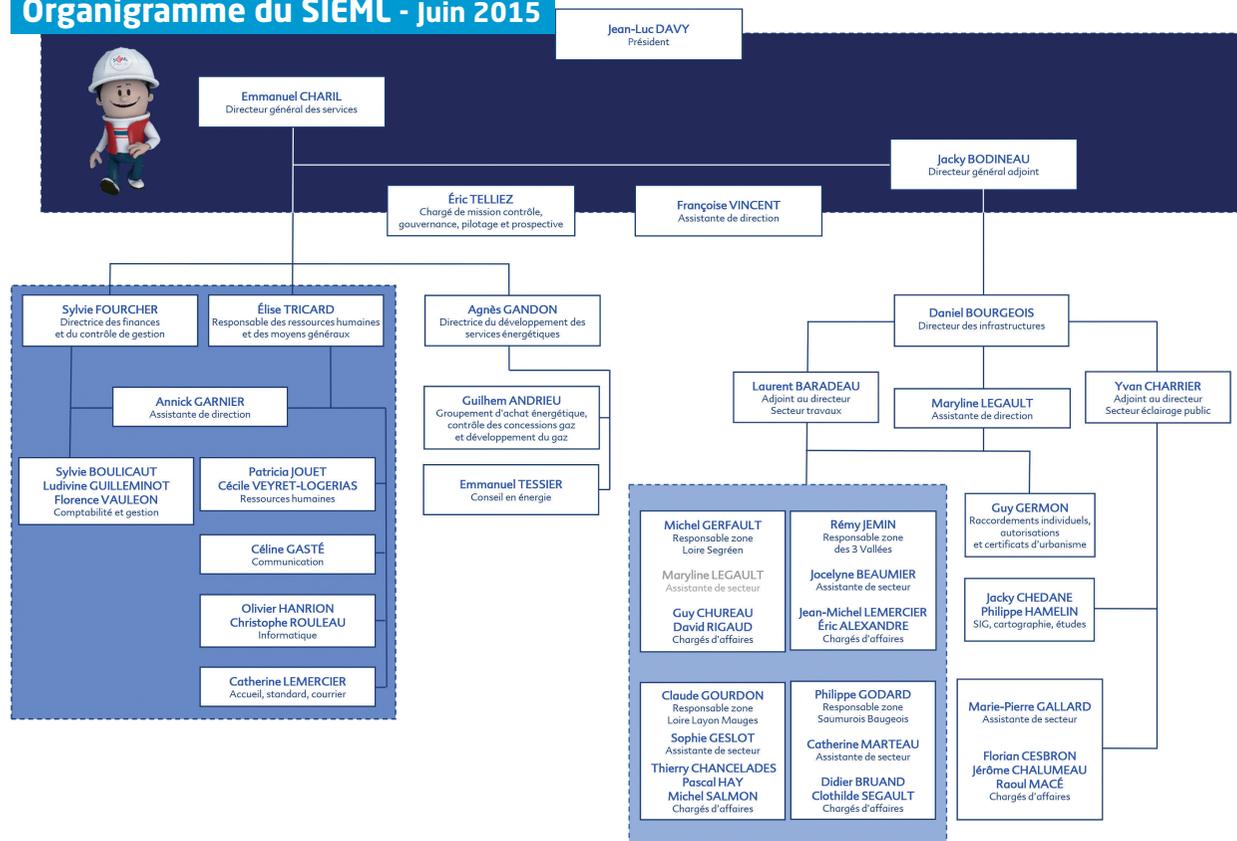
Michel SIRE, maire du Thoureil et délégué de la communauté de communes du Gennois.

Jean SOTTY, maire et délégué de Saint-Sigismond.



Une équipe à votre service...

Organigramme du SIEML - Juin 2015



6

45

Au 31 décembre 2014, le SIEML comptait 45 agents : 18 femmes et 27 hommes.

18

Parmi eux, 18 % appartiennent à la catégorie A, 49 % à la catégorie B et 33 % à la catégorie C.

48,5

La moyenne d'âge des agents est de 48,5 ans.

1132

Les agents du SIEML ont suivi au total 1132 heures de formation en 2014 pour un montant de 10422 €.

Mouvements de personnel

DÉPARTS...

- à la retraite pour Jean-Louis CANS et Patrice LEMAY,
- mutation pour Yann AVRIL.

ARRIVÉES...

- Élise TRICARD : responsable des ressources humaines et des moyens généraux,
- Guilhem ANDRIEU : chef de projet groupement d'achat énergétique, contrôle des concessions gaz et développement du gaz,
- Christophe ROULEAU : chef de projet des systèmes d'information,
- Florian CESBRON : chargé d'affaires au sein du service éclairage public.

MISSIONS TEMPORAIRES

- Florian BIDET : chargé de mission pour la gestion des certificats d'économies d'énergie (CEE).
- Adeline MONNIER : archiviste missionnée par les Archives départementales de Maine-et-Loire afin de réaliser le traitement des documents à archiver, de la collecte à la cotation en passant par le versement, le classement et la valorisation des archives (pour info : 2 tonnes de papiers ont été détruites, ce qui représentent 50 mètres linéaires de caisses d'archives).

STAGIAIRE

Accueillie en tant que stagiaire dans le cadre de sa formation de services aux personnes et aux territoires, Andréa TRULLA a par ailleurs été recrutée dans le cadre d'une mission temporaire estivale.

INFORMATIQUE ET CONNECTIVITÉ

La modernisation du parc informatique et l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit au SIEML ont permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail.

Les ressources financières

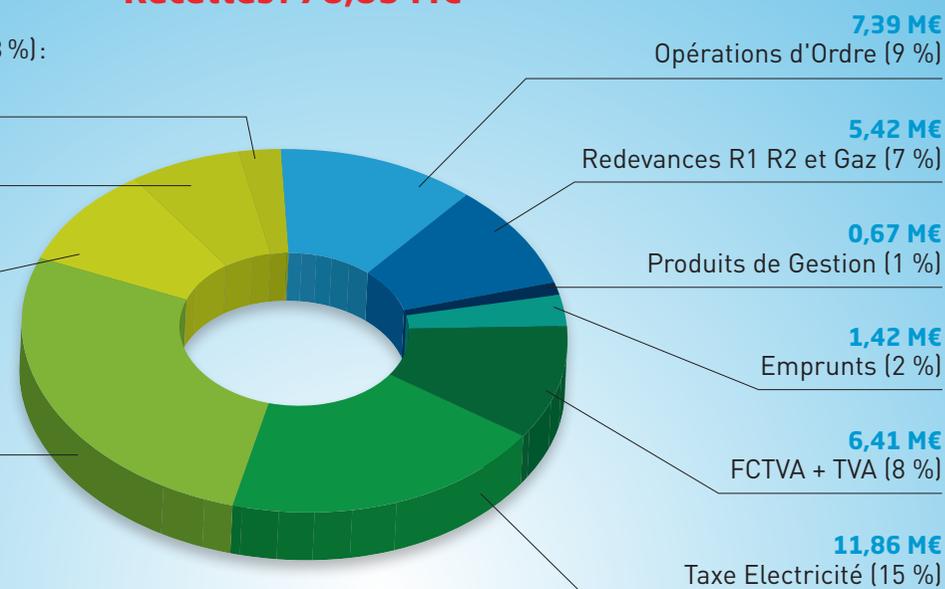
L'année 2014 a été marquée par un dynamisme un peu moindre de la taxe d'électricité et une stabilisation de la redevance de concession électrique, tandis que les subventions du Facé et le volume des investissements ont amorcé une baisse sensible.

Recettes: 78,85 M€

30,18 M€
Subventions de Concours (38 %):

- EDF: 13 %
- FACE: 32 %
- Communes et autres partenaires: 55 %

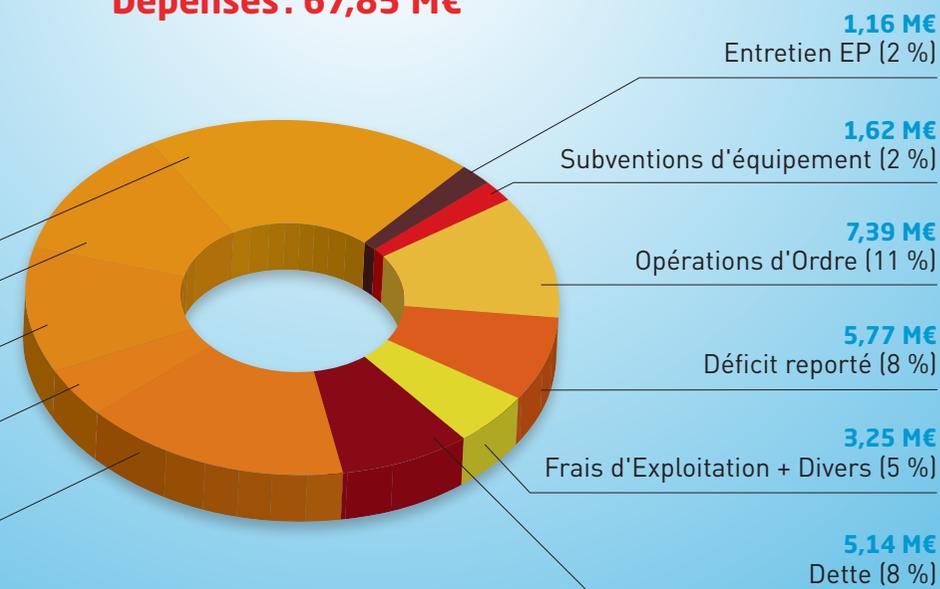
15,50 M€
Affectation
Excédent reporté (20 %)



Dépenses: 67,85 M€

43,52 M€
Travaux TTC (64 %):

- Taux communaux: 31 %
- Effacements: 19 %
- Extensions: 18 %
- Sécurisations: 7 %
- Renforcements: 25 %



Les ressources financières

Principales recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

● Taxe sur la Consommation Finale d'électricité

Le SIEML perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département (à l'exception de 11 communes).

● Redevances de Concession

En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le SIEML perçoit les redevances de concessions suivantes :

- la redevance R1 pour la concession électrique départementale (356 communes), dite de fonctionnement. Elle vise à financer les dépenses annuelles de structures supportées par le SIEML pour l'accomplissement de sa mission.
- la redevance R2 pour la concession électrique départementale (356 communes), dite d'investissement. Elle s'appuie sur les investissements réalisés l'année pénultième.
- la redevance R1 Gaz, dite de fonctionnement, en vue de financer les dépenses de structures nécessaires à la mission de contrôle exercée par le SIEML.

Coefficient fixé pour 2014 : 8,28 (8,50 pour 2015).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

● Financement au titre du Facé (subventions)

Le Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale (FACÉ), intervient pour participer au financement des travaux de renforcement, d'extension et, depuis 1992, des travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.

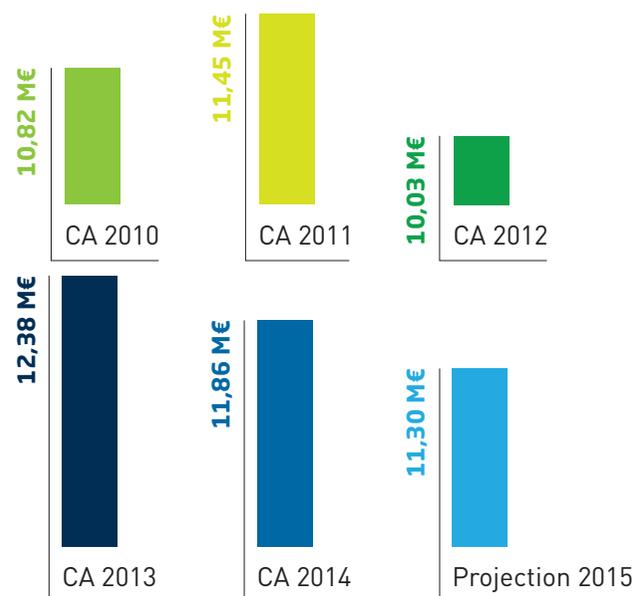
- Programme « AB » consacré au renforcement des réseaux
- Programme « AB » consacré aux extensions

- Programme « C » destiné à favoriser les travaux relatifs à l'amélioration esthétique des réseaux.
- Programme « S » pour la sécurisation des réseaux basse tension ruraux par suppression des lignes aériennes en fils nus.
- Programme « S' » pour la résorption des fils nus de faible section.

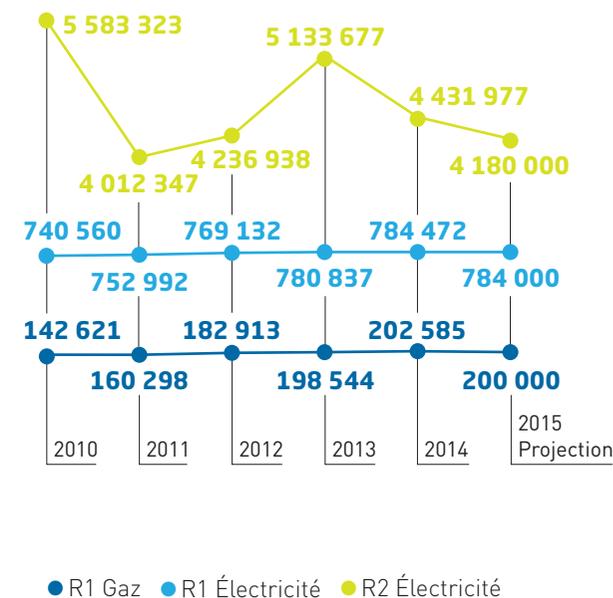
Depuis la réforme de 2012, la part du FACÉ couvre au maximum 80 % de travaux éligibles HT, alors qu'auparavant, les aides couvraient 65 % du montant TTC des travaux.

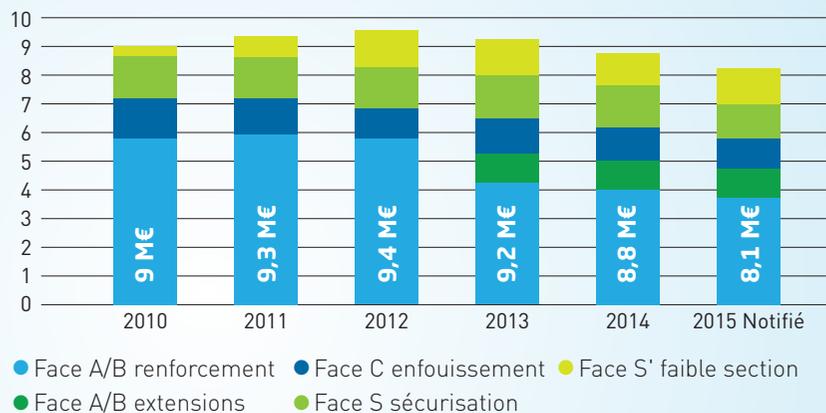
8

Produit TCCFE en M€



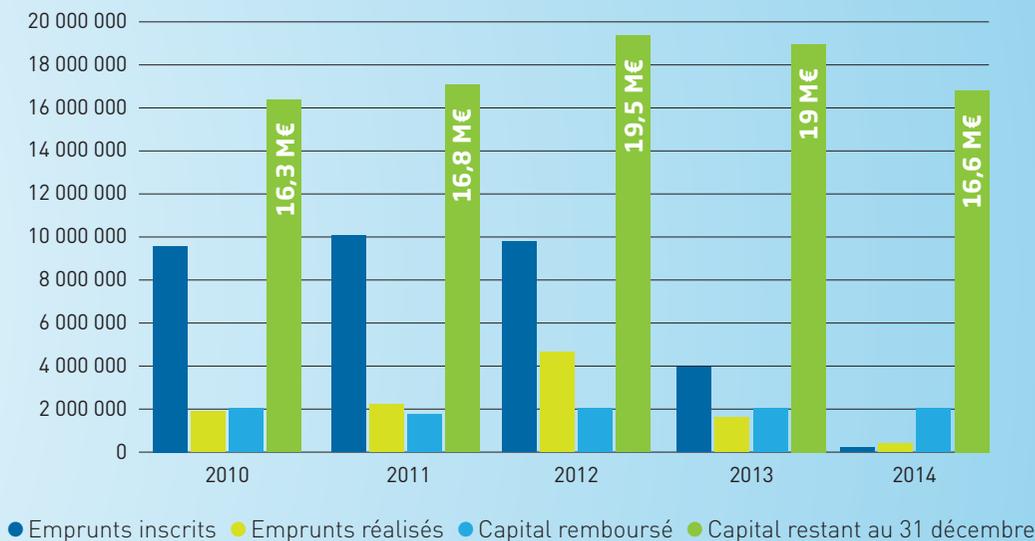
Redevances R1 Gaz R1 et R2 Électricité





Emprunts

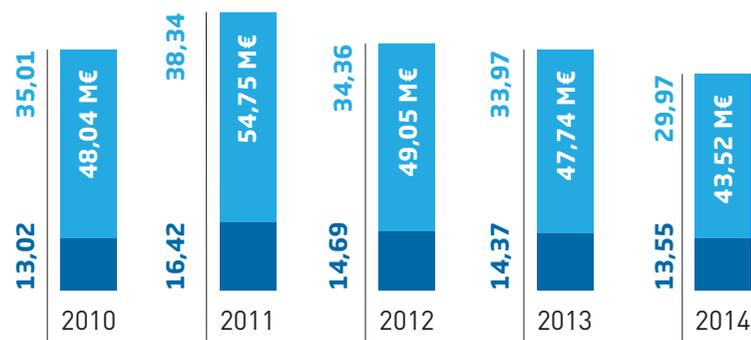
En 2014 le SIEML n'a pas mobilisé d'emprunt pour financer ses investissements. En 2013 seulement 2 M€ ont été mobilisés. Le stock de dette au 31/12/2014 est ainsi ramené à 16,6 M€.



Principales dépenses

Volume des investissements

Les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité représentent les deux tiers des investissements du SIEML. Le tiers restant est effectué sur les réseaux d'éclairage public et le génie civil de télécommunications.



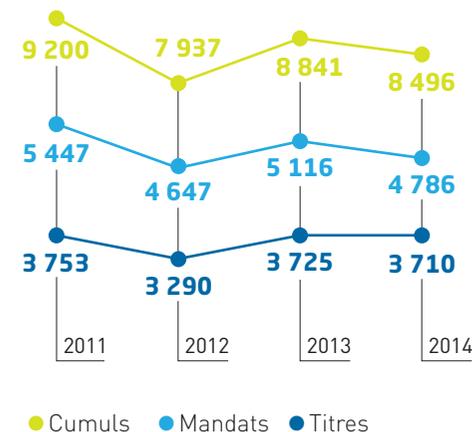
- Réseaux éclairage public et génie civil télécommunication
- Réseaux distribution publique d'électricité

L'activité comptable

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par les services du SIEML.

En 2014, 4 786 mandats, 3 710 titres de recettes, 2 519 factures d'investissement et 613 factures de fonctionnement ont été comptabilisés.

Évolution sur les 4 dernières années...



Au sein de la direction des finances, l'année 2014 a été marquée par l'absorption de nouvelles activités parmi lesquelles la gestion financière des marchés ainsi que le nouveau protocole d'échange standard avec la Trésorerie dont les objectifs sont l'optimisation de la gestion des moyens et l'augmentation de la qualité des comptes.

Les travaux réalisés

Chaque année le SIEML entreprend, à l'initiative des communes, des travaux de différente nature parmi lesquels le renforcement, l'extension, la fiabilisation et la sécurisation des réseaux électriques.

Les effacements de réseaux permettent de dissimuler et de sécuriser les réseaux, participent à l'embellissement des centres bourg et génèrent le remplacement des anciens luminaires par du matériel moins énergivore. Voici quelques données chiffrées du bilan d'activité réalisé en 2014.

10



RENFORCEMENTS

- 177 opérations pour **8,4 M€** (135 du programme listé et 42 inopinées).
- Les opérations réalisées auront traité les chutes de tension \geq **11 %**

EXTENSIONS

- Extensions individuelles: **167** opérations engagées pour **2,6 M€** (+ 18 % sur 2013).
- Extensions collectives :
 - Zones d'habitations: **99** opérations engagées pour **3,5 M€** (en recul de 17 % sur 2013).
 - Zones d'activités: **14** opérations engagées pour **410 700 €** (+ 2 % sur 2013).

SÉCURISATIONS

- La somme de **3,364 M€** est entièrement engagée.
- **62 %** des 58 opérations sont achevées.

EFFACEMENTS DES RÉSEAUX

Les services ont piloté avec nos entreprises la dépose de plus de **100 km** de vieux fils et de plus de **1 500 supports**, la pose de **24 km** de réseaux aériens basse tension, **11 km** de réseaux aériens HTA, **36 km** de réseaux souterrains basse tension et **22 km** de réseaux souterrains HTA, soit un total qui s'approche des **100 km** de nouveaux réseaux !

- Communes dont la taxe sur l'électricité est perçue par le syndicat :
 - **67** opérations engagées **7,4 M€** de travaux basse tension et éclairage public dont **5,2 M€** de participation du SIEML.
- Communes dont la taxe sur l'électricité n'est pas perçue par le syndicat :
 - **12** opérations représentant **1,38 M€** de travaux basse tension seront réalisées pour **345 000 €** de participation du SIEML.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Entretien et maintenance :

362

collectivités adhérentes à ce service qui gère :

90 132

points lumineux

4 220

armoires

11

MW de puissance installée

22 000

MWh de consommation annuelle

16 000

appareils re-lampés

1 132

demandes de dépannages traitées via le SIG du SIEML

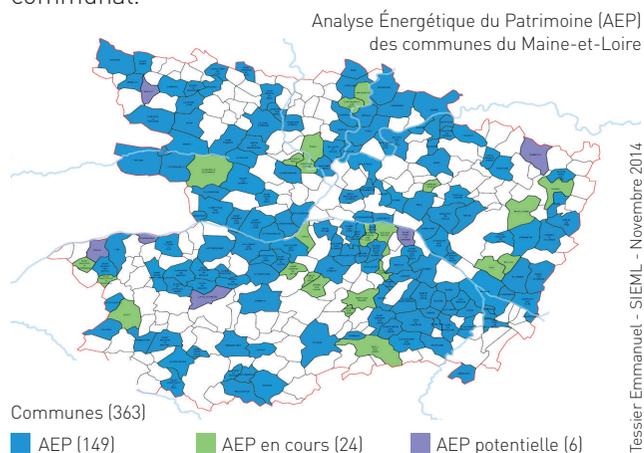
- Programme de rénovation :
 - **2100** lanternes ont été rénovées avec du matériel plus performant et moins consommateur d'énergie dont **600** lanternes de type « boules » remplacées pour un montant total de travaux de **2,1 M€**.
 - Gain énergétique annuel réalisé grâce à ce programme : **252 MWh**.
- **14 000 réponses** : c'est le nombre de déclarations de travaux ou de déclarations d'intention de commencer les travaux accordées par le SIEML en 2014, ce qui représente une **soixantaine** de réponses par jour pour le service concerné !

Les services énergétiques

Mission de conseil en énergie

ANALYSE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE (AEP)

En 2014, **21 communes** ont bénéficié d'une AEP, ce qui représente un total de **97 bâtiments**. Les analyses sont généralement réalisées sur l'ensemble du patrimoine communal.



AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Cette action permet de focaliser les efforts sur les bâtiments les plus énergivores en réalisant un bilan complet de l'état existant puis en chiffrant toutes les possibilités d'économie d'énergie. Suivant les besoins, un audit énergétique est composé d'une étude sur la rénovation thermique et une faisabilité multi-énergies.

En 2014, dans le cadre d'un marché piloté par le SIEML, **20 audits énergétiques** ont été présentés par des bureaux d'étude dans **12 communes** pour un montant de **54 720 € TTC**.

Objectif de ces travaux d'amélioration : réduire les consommations d'énergie et ainsi limiter au maximum les émissions de gaz à effet de serre.

FIPEE 21 (fonds d'intervention pour les économies d'énergies)

En 2014, **38 opérations** ont été réalisées dont :

- **22** concernant des rénovations thermiques (142 tonnes de CO₂ d'économisées),
- la mise en place de **3** chaudières bois (13 tonnes équivalent pétrole ou 29 tonnes de CO₂ d'économisées),
- **8** pompes à chaleur (47 tonnes de CO₂ d'économisées),
- **5** autres opérations (lampadaires autonomes, documents d'urbanisme, rénovation d'habitat social).

ZOOM SUR LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

En 2014 le SIEML, en partenariat avec l'ALEC (l'Agence locale de l'énergie et du climat), a mis en place une mission pilote afin de montrer l'intérêt d'un conseiller en énergie partagé (CEP) sur deux communes situées sur le territoire d'Angers Loire Métropole, Feneu et Montreuil-Juigné.

- **Concept fondateur d'un CEP :** mutualiser les compétences d'un chargé de mission en énergie entre plusieurs collectivités.

- **Objectifs :** doter d'une compétence énergie les communes n'ayant pas les ressources suffisantes pour se structurer sur les questions de maîtrise de l'énergie, offrir aux petites et moyennes collectivités un accès aux compétences nécessaires pour animer une véritable politique énergétique, permettre à ces communes de faire des choix en matière de performance énergétique sur leur patrimoine.

- **Missions réalisées par le technicien du SIEML et un stagiaire dédié :** analyse des consommations sur les années antérieures, visites et états des lieux énergétiques des bâtiments communaux, réalisation d'un diagnostic éclairage public, proposition de préconisations simples et rapides à mettre en œuvre, création d'un rapport « Mission Pilote - Conseil en Énergie ».

- **Conclusion de la mission pilote :** les simulations démontrent que la mise en place d'un CEP permet de maîtriser et même de diminuer les consommations d'énergie, le coût d'un CEP est compensé par la baisse des dépenses énergétiques, le CEP permet surtout d'apporter des services d'accompagnement non valorisables financièrement :
 - le conseil dans les projets neufs et de rénovation pour l'optimisation des choix énergétiques et des matériels d'économies d'énergie ;
 - actions de sensibilisation et d'information.

Le SIEML a donc décidé de développer progressivement un service de conseiller en énergie partagé à l'échelle du département.

Les services énergétiques

Groupements d'achat de commandes de gaz naturel et d'électricité

Dans le cadre de la poursuite de la libéralisation des marchés de l'énergie, la **loi du 17 mars 2014** relative à la consommation a fixé le calendrier de la disparition des tarifs réglementés de gaz naturel et d'électricité. Les professionnels et les acheteurs publics dont la consommation annuelle de gaz est **supérieure à 200 MWh** par site n'ont plus droit, depuis le **1^{er} janvier** dernier, aux tarifs réglementés par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, le SIEML a proposé aux collectivités alimentées en gaz naturel et en électricité, un groupement d'achat d'énergies. La complexité des marchés d'approvisionnement énergétique et l'obligation de respecter les règles de la commande publique nécessitent de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures. En massifiant les besoins, le SIEML est en mesure d'optimiser les contrats de chacun afin de les conseiller, maîtriser leur consommation et renforcer leur efficacité énergétique.

Le 20 mai 2014, le comité syndical du SIEML a approuvé l'acte constitutif qui fonde ce groupement.

En ce qui concerne le gaz naturel, au regard des critères liés au prix et au niveau des services associés proposés par les candidats, GDF SUEZ a remporté l'appel d'offres relatifs à la fourniture et l'acheminement de gaz naturel sur le département. Le volume annuel est de **55 GWh** répartis sur **568 points de livraison**. La durée du marché est de **deux ans** à partir du **1^{er} janvier 2015**. **84 collectivités** du département adhèrent à ce groupement.

En ce qui concerne l'électricité, ce sont **239 collectivités** qui ont fait le choix de faire confiance au SIEML. La durée du marché est de **deux ans** à partir du **1^{er} janvier 2016**. La procédure de mise en concurrence relative à la fourniture est en cours de préparation.

Le contrôle de concessions

- C'est un outil d'amélioration du service public et un moyen de faire progresser les concessionnaires dans leurs activités. Le SIEML est l'autorité organisatrice et concédante, il doit contrôler que le service public délégué répond bien aux attentes légitimes des usagers : un service public de qualité, équitable, et continu.

ÉLECTRICITÉ

- Le rapport de contrôle électricité 2013 met en exergue :
 - des difficultés récurrentes dans les échanges de données comptables et financières de la concession,
 - une amélioration de la qualité de continuité de la fourniture d'électricité depuis 5 ans, en dépit de la problématique persistante des micro-coupures sur certains secteurs (non prise en compte dans le décret « qualité »),
 - une amélioration parallèle de la tenue de la tension,
 - un partenariat constructif entre l'autorité concédante et le gestionnaire de réseau autour de la co-construction du PCDMR.

Les chiffres clés de la concession électrique

356
communes

7 185

producteurs d'énergies sur le département

422 200
usagers consommant 4,9 TWh

1,07

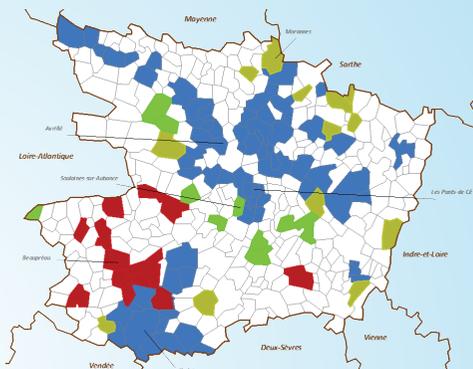
un patrimoine de 1,07 Mds € en valeur brute

21 900

km de réseau haute et basse tension

GAZ

- Concernant le rapport de contrôle des différentes concessions gazières pour l'année 2013, vous pouvez consulter l'ensemble des données produites lors de l'audit via le site du SIEML dans la rubrique des actualités - assemblées générales - rapports du président en date du 16 décembre 2014.



Communes desservies par :

- Totalgaz ■ Sorégies ■ Antargaz ■ GrDF
- Communes hors concession ou non desservies

Les chiffres clés de la concession gazière

- **104** communes sont desservies sur le département. Elle est composée de 24 contrats de concessions délégués à GrDF (11 concessions / 68 communes), Antargaz (6 concessions / 19 communes), Sorégies (4 concessions / 19 communes) et Totalgaz (3 concessions / 21 communes).
- **1 496 km** de canalisations : **1 383 km** pour GrDF, **81 km** pour Sorégies, **13 km** pour Antargaz et **19 km** pour Totalgaz.
- **46 858** usagers.
- **1,8 TWh** de gaz acheminées sur le territoire du SIEML (environ **500 TWh** en France).
- Un patrimoine de **108,6 M€** en valeur brute.

Rapport de contrôle relatif à l'application des tarifs sociaux de l'énergie

D'après un rapport publié le 8 janvier 2014 par l'INSEE, 13,2 % des ménages résidant dans les Pays de la Loire sont considérés comme étant énergétiquement vulnérables sur le plan énergétique, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus d'un mois de revenus à payer leur chauffage.

Le syndicat a souhaité piloter une étude, basée notamment sur l'audit des trois principaux fournisseurs actifs sur le département EDF, GDF Suez et Direct Énergie, afin de suivre sur le département la mise en œuvre des nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenus au cours de ces dernières années, d'appréhender le dispositif mis en place au sein de ces sociétés, et de mieux connaître le profil des personnes bénéficiant des tarifs sociaux de l'énergie. L'étude intègre également l'expérimentation menée par le fournisseur

EDF en vue d'accompagner les bénéficiaires des tarifs sociaux dans leur contrat d'énergie.

L'étude du SIEML souligne ainsi les efforts consentis par les fournisseurs, notamment EDF, pour absorber la hausse remarquable du nombre de bénéficiaires des tarifs sociaux de l'énergie depuis quatre ans. Le syndicat met également en exergue la nécessité de **maintenir les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel**, au moins jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif de substitution adopté par le législateur (le chèque énergie), qui pose encore un certain nombre d'interrogations sur sa faisabilité.

Notons également l'engagement d'EDF pour mener à bien et approfondir la démarche expérimentale d'optimisation des contrats d'énergie pour les clients bénéficiaires du tarif de première nécessité sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

La communication



Une nouvelle mascotte!

Pour la nouvelle mandature et l'accueil des nouveaux élus, le SIEMML a souhaité élaborer un film de présentation du SIEMML, en collaboration avec une agence spécialisée dans la création de films événementiels.

Ce film présente les différentes missions actuelles du SIEMML mais aussi ses projets d'avenir. Il a été projeté lors de l'assemblée générale du mois de mai 2014. Vous pouvez le visionner via la page d'accueil de notre site Internet (www.siemml.fr).

Le personnage principal du film est devenu la mascotte du SIEMML et a été déclinée par la suite sur différents supports de communication.

À l'issue d'un concours informel parmi les agents, la mascotte a reçu un petit nom : Smilé. Il s'agit de l'anagramme de l'acronyme du Siéml.



Participation du SIEMML aux évènements départementaux et régionaux

Le samedi 14 juin 2014 se tenait l'assemblée générale des maires de Maine-et-Loire au Parc des expositions d'Angers. Le SIEMML était présent. À cette occasion, le film de présentation du SIEMML a été projeté sur le stand.

Le SIEMML, adhérent de l'association française de l'éclairage (AFE), était partenaire de l'exposition des Journées nationales de la lumière qui se sont déroulées les 22 et 23 septembre 2014 à la cité des congrès de Nantes. Yvan CHARRIER, chef du service éclairage public, représentait le SIEMML en lien avec le Pôle énergie des Pays de la Loire composé du SYDELA, du SDEGM, du SYDEV et du Conseil départemental de la Sarthe.

De nombreux sujets ont été abordés par des spécialistes de la lumière avec entre autres les évolutions réglementaires et normatives, les performances et objectifs d'éclairage, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les nuisances lumineuses et les certificats d'économies d'énergie (CEE).

Pour plus d'informations : www.jnl-afe.fr



Actions pour la mobilité électrique

● À l'occasion de l'assemblée syndicale du 16 décembre 2014, les concessionnaires Peugeot, Renault et Nissan étaient présents sur le parking de la salle Jeanne de Laval afin de présenter et faire essayer une large gamme de véhicules électriques aux élus.

Objectifs: familiariser les élus à la conduite d'un véhicule électrique (citadin ou utilitaire), dialoguer avec les concessionnaires et répondre aux interrogations techniques des élus.

Cette opération a été un réel succès puisque de nombreux élus se sont déplacés et ont été très agréablement surpris par la conduite de ces différents véhicules.

● Prêt de véhicule électrique aux communes.

Le SIEML met à la disposition des collectivités qui le souhaitent des Zoé pour se familiariser avec ce genre de véhicule (conduite, fonctionnement, recharge, etc.). Pour cela, une convention de mise à disposition a été réalisée afin d'en formaliser la procédure.

Cet essai permet à la commune d'apprécier l'intérêt du véhicule électrique et la pertinence de l'installation d'une borne de recharge sur son territoire.

La communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine a été la première à en bénéficier.



Une quinzaine d'agents ont pu « tester » pendant quelques jours le véhicule du SIEML avec enthousiasme!

Par la même occasion, dans le cadre des journées de l'énergie, la Zoé du SIEML a été exposée les samedi 18 et 19 octobre lors de la foire automobile des véhicules « propres ».

Depuis, quelques communes ont pu bénéficier de cet essai.

Les faits marquants



Signature d'un avenant entre le SIEML - ERDF et EDF

Le mercredi 29 janvier 2014, s'est tenue au SIEML la **signature officielle de l'avenant n°5 au contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique du 28 novembre 1992**. Le SIEML représenté par le président Robert GAUTIER, ERDF représenté par Olivier ROLAND, directeur régional ERDF Pays de La Loire et EDF représenté par Daniel PINA, directeur du développement territorial EDF Commerce Ouest ont ainsi pu apposer leur signature.

OBJECTIFS DE CET AVENANT

- L'amélioration de la programmation et la coordination des investissements réalisés sur les réseaux publics de distribution d'électricité afin d'améliorer la qualité et

d'optimiser les ressources concourant au financement de la distribution.

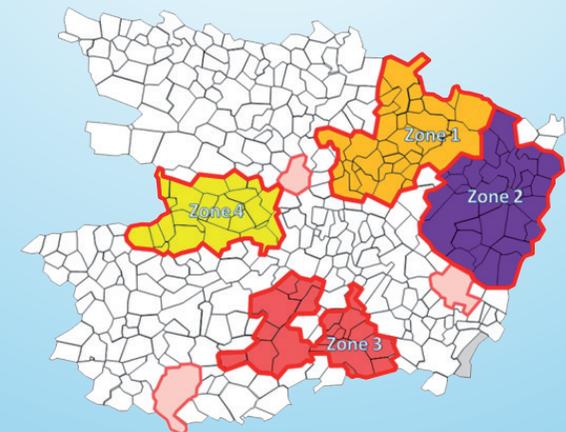
- Des engagements précis de part et d'autres par la mise en place d'un dispositif de correction des écarts conjoncturels (effet amortisseur) et un lissage de la redevance dite R2 sur la moyenne des années précédentes, afin de garantir un cadre financier stable jusqu'en 2017.
- L'amélioration continue de la précision des données patrimoniales et des éléments d'exploitation de la concession transmis par le concessionnaire à l'autorité concédante.
- Le développement de partenariats locaux plus étroits entre les autorités concédantes et le concessionnaire sur les échanges de données cartographiques.

Travail collaboratif sur un programme coordonné de travaux entre le SIEML et ERDF

Le SIEML et ERDF ont travaillé en commun sur l'élaboration d'un programme coordonné de développement et de modernisation des réseaux (PCDMR) dans le cadre d'une expérimentation nationale initiée par la FNCCR et le gestionnaire du réseau. L'objectif commun est l'amélioration de la qualité et l'optimisation des investissements sur le réseau de distribution publique d'électricité (cf. point ci-contre).

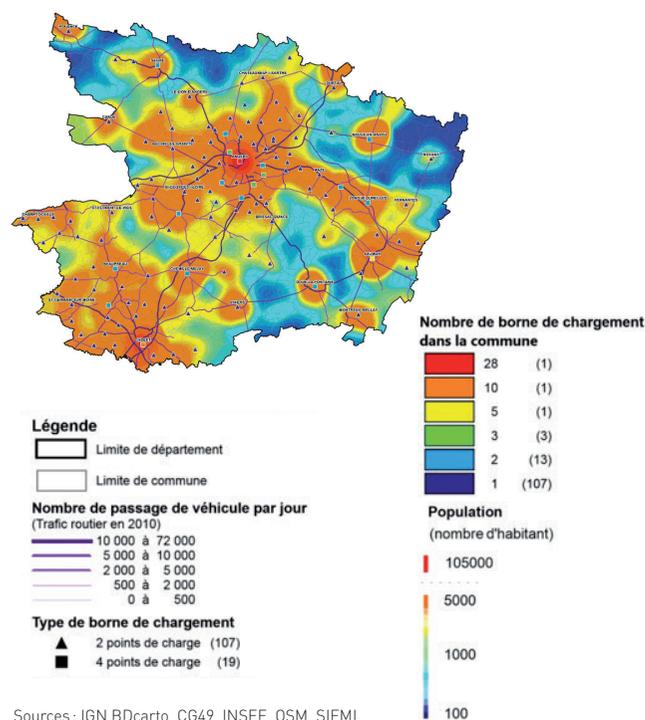
Ce programme sera soumis à l'approbation des élus du syndicat au cours de l'année 2015 et permettra de déterminer les priorités d'investissements et de définir des zones d'investissements coordonnées où la conjonction des actions du SIEML et ERDF vont permettre d'améliorer la qualité d'alimentation.

Zones d'investissements



L'avancée du projet de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques

En 2014 le chantier IRVE a connu une avancée significative sous l'impulsion de Jean-Louis CANS, désormais jeune retraité. Ce projet permettra de déployer en 2015 et 2016, **186 bornes** de recharge de véhicules électriques sur le domaine public du département. **126 communes** sont concernées et à partir de 2017, si le projet fait ses preuves, une deuxième phase d'investissement plus importante pourra être lancée pour atteindre plus de **400 bornes d'ici 2020**.



LE SIEML AUX COMMANDES !

Le syndicat pilote l'intégralité de ce projet à savoir : **l'installation des bornes, leur maintenance et leur exploitation**. Ce déploiement s'inscrit dans une démarche nationale et régionale sans précédent afin d'équiper l'ensemble du pays de bornes de recharge et de lever enfin le principal frein à l'usage des véhicules électriques.

En effet ce réseau sécurisera l'usager qui pourra, à terme, à l'aide de son smartphone, avoir des informations en temps réel sur la disponibilité des bornes et pourquoi pas, payer en même temps la prestation.

IMPLANTATION SUR LE DÉPARTEMENT...

Plusieurs critères géographiques, économiques et sociaux ont permis au SIEML d'établir le nombre et la localisation des bornes : parmi ces critères figurent l'estimation de l'évolution du nombre de véhicules électriques et de leurs besoins en recharge sur le domaine public, le seuil et la densité de population, les flux de circulation, le nombre de ménages ayant plus de deux véhicules ainsi que la répartition et le nombre d'entreprises sur le territoire.

FINANCEMENT

- L'ensemble du projet est conditionné à l'obtention des subventions versées par l'**ADEME** dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).
- Une participation financière était initialement demandée aux communes concernées au titre des frais d'installation des bornes. Les élus du Sieml ont récemment décidé la gratuité d'installation.
- Les frais de fonctionnement seront intégralement pris en charge par le SIEML.

CALENDRIER (PROJET INITIAL)

Juin 2014 : validation du schéma directeur : 186 bornes dans 126 communes.

Juillet 2014 : dépôt du dossier de demande de subvention AMI auprès de l'ADEME présentation du projet aux communes concernées.

Octobre 2014 : avis d'appel public à la concurrence et instauration d'un dialogue compétitif avec les entreprises pour la fourniture, la pause, la maintenance et l'exploitation des bornes.

Automne 2014 : finalisation des démarches administratives avec les communes concernées.

LE SIEML S'ÉQUIPE !

Dans le cadre du marché de renouvellement de la flotte de véhicules qui s'est effectué au mois de juin 2014, le SIEML a intégré 8 véhicules électriques sur les 25 du parc. A ce titre, 8 branchements de recharge (wallboxes) ont été installés et sont opérationnels sur le site même du SIEML.



Projets à l'horizon 2015



Nouvelle gouvernance du SIEML

Présentation du projet de nouvelle gouvernance pour le SIEML avec la création de collèges territoriaux.



Lancement du marché de travaux 2015-2019

PCDMR

Le programme concerté de développement et de modernisation des réseaux électriques a pour objectif de mieux coordonner les programmes de travaux du SIEML et d'ERDF. Il sera présenté à l'automne aux élus.

Plan stratégique Éclairage public (2015-2020) et modification du règlement financier

La première étape de ce plan consistera en la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic de la compétence exercée et des installations d'éclairage public. La seconde étape définira les priorités et les décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire.

90^e anniversaire du SIEML

2015 est une année charnière et historique pour le SIEML puisqu'il fêtera ses 90 ans d'existence. À cette occasion, une assemblée générale « extraordinaire » se tiendra le **vendredi 20 novembre** prochain sur le site de l'Aréna Loire!



Plan stratégique Gaz (2015-2020)

Il s'inscrit dans la continuité du premier plan gaz élaboré sur la période (2006-2014). Dans le cadre de la transition énergétique, l'objectif est d'établir un plan stratégique gaz à court et moyen terme en positionnant le SIEML comme un acteur clé sur le territoire.

IRVE

Le syndicat pilotera bientôt les premières études d'emplacement dans les communes concernées par le déploiement des bornes de recharge sur le département. La première borne est attendue pour l'automne.

Projets de diversification

Ils devraient connaître de beaux développements avec le conseil en énergie partagé, la révision du FIPEE 21 et des critères d'attribution des subventions. Peut-être commencerons-nous également à imaginer de nouveaux services autour des thématiques de l'ingénierie territoriale ?

Aménagement numérique sur le département

Au printemps, à l'issue des élections départementales, le processus de création du syndicat mixte ouvert reprendra son cours avec l'arrêté préfectoral de création et la réunion constitutive. Une convention de mutualisation des ressources sera signée entre le SMO et le SIEML.



SI^eML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire



9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon
CS 60145 - 49001 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 20 75 20 - Fax : 02 41 87 00 43
www.sieml.fr